

Séance bilan

Géopolitique de la liberté de religion et de conviction en Méditerranée.

Par Jacques Huntzinger, ancien ambassadeur, coresponsable du séminaire *Liberté de religion et de conviction en Méditerranée : les nouveaux défis*.

En Méditerranée, des histoires différentes ont généré des cultures diverses, et donc des régimes différents. La géopolitique en la matière distingue 3 mondes bien distincts, le monde européen, le monde maghrébin, et le monde de l'Orient.

Dans le monde européen, la liberté de religion et de conviction est un acquis récent, issu d'un processus historique complexe développé entre le XVI^e et le XIX^e siècle, à la suite de trois révolutions politiques, intellectuelles et juridiques, par la construction de l'État moderne régalien et laïc, la sortie du « tout religieux » via la sécularisation de la pensée, le bouleversement du couple vérité/liberté, et l'avènement juridique de l'individu et de ses droits propres, dont la liberté de pensée garantie par la loi.

Mais l'irruption de l'Islam en Europe pose aujourd'hui deux questions nouvelles à ces acquis libéraux, celle de la liberté effective du culte musulman et de son organisation, mais aussi la gestion des courants radicaux de l'Islam, y compris les salafismes, au regard de la nécessaire préservation de l'ordre public.

Dans le monde maghrébin, un processus visant à une plus grande liberté de religion et de conviction est en marche. Le Maghreb est tout à la fois islamisé et européenisé, il est en particulier marqué par la culture républicaine française expérimentée lors de la période coloniale. D'où une sécularisation partielle, sociétale et étatique, établie en Tunisie avec le bourguibisme, exprimée aujourd'hui par l'article 6 de la nouvelle constitution tunisienne ainsi que par le débat marocain relatif à la nouvelle population chrétienne. Mais, face à cette libéralisation-sécularisation, reste une incertitude face aux trajectoires des différents partis islamistes maghrébins qui approchent le pouvoir.

Dans le monde de l'Orient, la liberté de religion et de conviction s'inscrit encore en pointillé. A l'exception du Liban - communautarisé à l'extrême, tant dans la Turquie « laïque » que dans la démocratie israélienne ou dans le Machrek, la grande pluralité religieuse existante n'a pas conduit, bien au contraire, à un pluralisme véritablement assumé. La tradition ottomane fait encore sentir tout son poids dans ces espaces, avec une hiérarchisation tripartite entre le sunnisme officiel, les « religions du livre » reconnues, et les minorités musulmanes tolérées ou réprimées, et ce, d'autant plus que les puissances mandataires puis les nouveaux États ont continuellement pratiqué, et même aiguisé, une communautarisation qui semble devoir leur profiter aux dépens d'une réelle citoyenneté égale pour tous.